

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Ontariens croient que la COVID-19 a changé à jamais le milieu du travail.

Un sondage sur l'avenir du travail révèle que les Ontariens croient que la province doit mettre à jour ses règlements et ses façons de faire en matière d'emploi.

Toronto (Ontario), le 9 décembre 2021. – Le jeudi 9 décembre, le [gouvernement de l'Ontario](#) a publié un rapport préparé par le [Comité consultatif ontarien de la relance du marché du travail](#) intitulé « L'avenir du travail en Ontario », qui comprend 21 recommandations pour faire de l'Ontario le meilleur endroit où travailler, vivre et élever une famille. Le rapport peut être consulté [ici](#).

Un sondage Ipsos mené pour le compte du comité révèle que 89 % des Ontariens croient que le milieu du travail a changé de façon permanente et que l'Ontario doit agir pour mettre à jour sa réglementation en matière d'emploi afin de l'adapter au contexte changeant.

Selon le sondage mené entre le 27 et le 30 juillet 2021, 80 % des Ontariens sont en faveur d'un soutien accru et de meilleurs avantages sociaux pour tous les travailleurs, en particulier les 55 ans et moins, les femmes et les foyers dont le revenu est inférieur à 60 000 \$.

La pandémie et l'avenir du travail

Près de la moitié (44 %) des Ontariens disent que la pandémie les a incités à reconsidérer le type d'emploi qu'ils souhaitent occuper dans l'avenir. C'est particulièrement le cas des répondants de la génération Y (62 %), de ceux de la région du Grand Toronto (51 %), des nouveaux arrivants (70 %) et des répondants qui ont fait des études universitaires (52 %).

De même, 43 % disent que s'ils pouvaient travailler à distance, ils déménageraient probablement ailleurs que là où ils vivent en ce moment. Ce sont les répondants de la génération Y (60 %) et ceux de la génération Z (59 %), les résidents de la région du Grand Toronto (49 %) et les nouveaux arrivants (72 %) qui ont le plus tendance à être de cet avis.

Quatre-vingt-quinze pour cent (95%) des Ontariens sont d'accord (66 % fortement, 29 % plutôt) pour dire que les gens qui travaillent à la maison devraient avoir le droit de se déconnecter du travail à la fin de leur journée. Ils sont d'accord dans une proportion presque égale, et 90 %, pour dire que les travailleurs à distance en Ontario devraient être soumis aux mêmes règles et règlements que les gens qui travaillent dans un milieu de travail.

Faire de l'Ontario le meilleur endroit où travailler

Un peu plus de la moitié des répondants (51 %) sont d'accord pour dire que les règles actuelles en matière de travail en Ontario tiennent compte des intérêts des travailleurs et des employeurs de façon équilibrée, tandis que moins de la moitié (47 %) sont d'accord pour dire qu'il y a des règles en place en Ontario pour faire en sorte que les travailleurs puissent avoir un bon équilibre entre le travail et la vie personnelle.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le fait de savoir qu'ils reçoivent une paie stable (92 %), le fait d'avoir de bonnes prestations de santé et autres prestations de soutien (90 %) et celui d'avoir un travail intéressant à faire (88 %) arrivent en tête de liste des valeurs et des attentes en matière de carrière.

Faire de l'Ontario l'un des meilleurs endroits en Amérique du Nord où les employeurs peuvent trouver des travailleurs est une priorité pour 82 % des répondants, mais seulement 54 % sont d'accord pour dire que cela décrit l'Ontario à l'heure actuelle.

Investir dans l'éducation

En ce qui concerne l'éducation, 73 % sont fortement (27 %) ou plutôt (46 %) d'accord pour dire qu'ils ont l'éducation ou les compétences nécessaires pour occuper un emploi à l'endroit où ils souhaitent vivre. Près de neuf répondants sur dix (88 %) estiment que l'amélioration du système d'éducation en Ontario devrait être une grande priorité et 44 % d'entre eux estiment que cela devrait être une très grande priorité. De même, 88 % des répondants estiment que le fait de dispenser une formation aux travailleurs pour leur permettre de trouver des emplois bien rémunérés offerts par un grand nombre d'employeurs en Ontario devrait être une grande priorité, y compris 34 % qui estiment que cela devrait être une très grande priorité.

Près de trois répondants sur quatre (74 %) sont d'accord pour dire que les collèges communautaires de l'Ontario préparent bien les jeunes à un emploi en Ontario. Toutefois, seulement 56 % disent la même chose à propos des universités de l'Ontario. Par ailleurs, 80 % des répondants estiment que l'Ontario devrait investir davantage dans l'éducation élémentaire et secondaire.

La plupart des répondants (61 %) disent que plus d'occasions de formation devraient être offertes aux travailleurs par les entreprises, comparativement à 39 % qui disent que plus d'occasions de formation pour les travailleurs devraient être fournies par le gouvernement. Les répondants qui ont plus tendance à dire que plus d'occasions de formation devraient être offertes par les entreprises sont notamment les baby-boomers et les hommes, alors que ceux qui ont plus tendance à dire que plus d'occasions de formation pour les travailleurs devraient être fournies par le gouvernement sont ceux de 55 ans et moins, les femmes et les résidents du nord de l'Ontario.

Jumeler les talents avec les besoins

Le jumelage des travailleurs avec les emplois est une grande priorité puisque 80 % des répondants estiment que le gouvernement de l'Ontario devrait élaborer une plateforme en ligne permettant aux gens d'établir un lien entre leur expertise et les employeurs qui ont besoin de ces talents. Dans le même ordre d'idées, 78 % des répondants estiment qu'il est important que les personnes qui travaillent pour plusieurs employeurs en même temps aient les mêmes droits et avantages sociaux que les personnes qui travaillent pour une seule entreprise. Les salaires sont également considérés comme importants, et seulement 23 % des répondants estiment qu'il n'est pas du tout important d'augmenter le salaire minimum.

Travailleur à la demande et économie à la demande

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une légère majorité (57 %) de répondants connaissent les travailleurs de plateforme technologique, et une proportion semblable (55 %) connaît le concept de travailleurs à la demande. Les répondants de la génération Y et ceux de la génération Z figurent parmi ceux qui ont le plus tendance à déclarer connaître à la fois les « travailleurs de plateforme technologique » (génération Z et génération Y : 76 %, contre 47 % de ceux de la génération X et des baby-boomers) et les travailleurs à la demande (génération Z et génération Y : 72 %, contre 46 % de ceux de la génération X et des baby-boomers). De même, les résidents de Toronto (région du Grand Toronto 416) ont plus tendance à dire qu'ils connaissent à la fois les « travailleurs de plateforme technologique » (Toronto : 74 %, contre 53 % dans toutes les autres régions) et les travailleurs à la demande (Toronto : 71 %, contre 51 % dans toutes les autres régions).

Six répondants sur dix (61 %) sont d'accord pour dire que les travailleurs de plateforme technologique ou les travailleurs à la demande ainsi que les personnes travaillant pour plusieurs employeurs sont plus communs. Les répondants voient des avantages au travail sur plateforme technologique : 79 % sont d'accord pour dire qu'il s'agit d'emplois qui conviennent parfaitement aux personnes qui veulent un horaire souple, et 71 % sont d'accord pour dire que ce type d'emploi est une bonne solution pour les personnes plus âgées qui ne veulent plus travailler à temps plein. Une plus faible proportion de répondants (60 %) estiment qu'il s'agit de bons emplois de premier échelon pour les personnes qui entrent sur le marché du travail.

Près de la moitié des répondants (48 %) affirment qu'ils paieraient plus cher pour les produits ou services fournis par des travailleurs technologiques ou des travailleurs à la demande pour s'assurer qu'ils ont de meilleures conditions de travail, et ils disent dans la même proportion (48 %) qu'ils paieraient plus cher pour les produits ou services fournis par ces travailleurs pour s'assurer qu'ils reçoivent un salaire équitable.

Les répondants sont divisés sur la question de savoir si les employés à temps plein qui prennent des engagements à long terme envers leur employeur devraient bénéficier de meilleurs avantages sociaux (50 %) ou si les travailleurs de plateforme technologique et les travailleurs à temps partiel devraient bénéficier des mêmes avantages que les employés à temps plein de l'Ontario (50 %). Les répondants de la génération Z et ceux de la génération Y ont plus tendance à affirmer qu'ils paieraient plus cher pour les produits ou services fournis par les travailleurs des technologies ou les travailleurs à la demande pour s'assurer qu'ils ont de meilleures conditions de travail (57 %, contre 43 % des répondants de la génération X et des baby-boomers) et pour s'assurer qu'ils reçoivent un salaire équitable (57 %, contre 43 %).

À propos de l'étude

Ces résultats sont ceux d'un sondage Ipsos mené pour le compte du Comité consultatif ontarien de la relance du marché du travail entre le 27 et le 30 juillet 2021. L'échantillonnage était composé de 2 003 Ontariens de 18 ans et plus. Les données ont été pondérées en fonction de variables démographiques types – âge, sexe, région et niveau de scolarité – selon les proportions du recensement. La précision des sondages Ipsos en ligne est mesurée au moyen d'un intervalle de crédibilité. Dans ce cas, l'échantillonnage est considéré exact à +/- 2,5 points de pourcentage si tous les Ontariens de 18 ans ou plus avaient été sondés.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Darrell Bricker
PDG, Affaires publiques mondiales Ipsos
1 416 324-2002
Darrell.Bricker@ipsos.com

À propos d'Ipsos

Ipsos est la troisième plus grande firme mondiale d'études de marché. Présente dans 90 marchés, elle emploie plus de 18 000 personnes.

Ses professionnels des études de marché, ses analystes et ses scientifiques, tous curieux et passionnés, ont acquis des compétences multidisciplinaires uniques leur permettant de comprendre véritablement les gestes, les opinions et les motivations des citoyens, des consommateurs, des patients, des clients et des travailleurs, et d'offrir en la matière un éclairage précieux. Ses 75 solutions d'affaires sont utilisées par plus de 5 000 clients de partout dans le monde.

Fondée en France en 1975, Ipsos est inscrite sur Euronext Paris depuis le 1^{er} juillet 1999. La société est inscrite à la SBF 120 et à l'indice Mid-60, et est admissible au Service de règlement différé (SRD).

Code ISIN : FR0000073298, Reuters ISOS.PA, Bloomberg IPS:FP

www.ipsos.com

